



Mise à disposition de la note d'information et des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Eurosic, en application de la déclaration de conformité de l'Autorité des marchés financiers sur l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions SIIC de Paris.

TERMES DE L'OFFRE

23,88 EUROS PAR ACTION SIIC DE PARIS

DUREE DE L'OFFRE

10 JOURS DE NEGOCIATION

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers (l'**AMF**) a, en application de sa décision de conformité de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions SIIC de Paris déposée le 3 septembre 2014 (l'**Offre**), apposé le visa n°14-500 en date du 16 septembre 2014 sur la note d'information de la société Eurosic.

Il est rappelé que conformément à l'article L. 433-4 III du code monétaire et financier et aux articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'AMF, si les actions non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de la société SIIC de Paris ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote, la société Eurosic demandera après la clôture de l'Offre la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire des actions SIIC de Paris qu'il ne détient pas encore, moyennant le paiement de 23,88 euros par action, net de tous frais, cette indemnité étant égale au prix de l'Offre.

La note d'information de la société Eurosic visée par l'AMF, et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de cette même société déposées auprès de l'AMF le 16 septembre 2014, sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Eurosic (www.eurosic.fr). Elles peuvent également être obtenues sans frais sur simple demande auprès de :

Eurosic
28 rue Dumont d'Urville
75116 Paris

Natixis
47 quai d'Austerlitz
75013 Paris

SIIC de Paris
24 place Vendôme
75001 Paris

Barclays
34 avenue de Friedland
75008 Paris

BNP Paribas
4 rue d'Antin
75002 Paris

Lazard Frères Banque
121 Boulevard Haussmann
75382 Paris cedex 08

Le présent communiqué est établi et diffusé par la société Eurosic conformément aux dispositions des articles 231-27, 1° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Ce communiqué ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement. La réception de ce communiqué ne constitue pas une offre dans les pays où une offre d'achat serait illégale.